



Rapport d'orientation budgétaire 2020

Présentation en séance du conseil communautaire du 24 juin 2020

Préambule

Conformément à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présentation des orientations budgétaires de la Communauté de Communes des Hautes Vosges (CCHV) intervient dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif.

A ce titre, l'article 107 de la loi NOTRe du 07 août 2015, modifie les conditions de présentation du Débat d'Orientation Budgétaire puisqu'il doit faire l'objet d'un rapport comportant des informations énumérées par la loi.

Le Président de la communauté de communes doit désormais présenter un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, une présentation de la structure des dépenses et des effectifs (évolution prévisionnelle et exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail, ainsi que sur la structure de la dette).

Ce rapport donne lieu à un débat. Celui-ci est acté par une délibération spécifique qui donne lieu à un vote et est ensuite transmise au représentant de l'Etat et aux communes-membres de la CCHV dans un délai de 15 jours à compter de son examen par le Conseil communautaire.



ANALYSE ECONOMIQUE

I. Le contexte économique et financier

1. L'environnement mondial et national

Malgré le ralentissement économique mondial lié notamment à la montée des tensions commerciales et des incertitudes autour du Brexit, la croissance française résiste mieux que celle de certains de ses partenaires européens comme l'Allemagne ou l'Italie.

En 2020, l'économie française devrait conserver un rythme de croissance solide grâce à une demande intérieure soutenue, notamment grâce aux investissements des entreprises et à une consommation des ménages favorisée par le dynamisme de l'emploi et les mesures du Gouvernement en faveur du pouvoir d'achat. En 2019, le pouvoir d'achat aurait augmenté fortement pour atteindre son meilleur niveau depuis 2007, à +2%. La consommation accélérerait en 2020, les ménages consommant progressivement leurs gains de pouvoir d'achat. L'inflation aurait été moins forte en 2019 (+1.2%) après une année 2018 marquée par une forte hausse des cours du pétrole (+1.8%). L'inflation se stabiliserait en 2020 à +1.2%.

2 Le projet de Loi de Finances 2020

A. Le contexte général

Jusqu'en 2017, les collectivités locales ont contribué à l'effort de réduction du déficit public sous la forme d'une diminution de leurs dotations. La Loi de Programmation des Finances Publiques (LPFP) 2018-2022 a fait évoluer le mode de participation des collectivités à la réduction des déficits publics et de la dette des administrations publiques.

Depuis 2018, le texte a instauré une limitation de l'évolution des dépenses de fonctionnement des collectivités assortie d'un mécanisme de sanctions d'une part, et la mise en place d'un dispositif de contractualisation entre l'Etat et les collectivités les plus importantes d'autre part.

Les objectifs recherchés sont :

- la limitation de l'évolution des dépenses de fonctionnement des collectivités sur 5 ans à hauteur de +1,2% maximum par an ;
- la réduction du besoin de financement des collectivités de 2,6 milliards d'euros par an pour parvenir à terme à un désendettement de 13 milliards d'euros d'ici 2022.

La loi prévoit également une légère diminution sur 5 années des concours apportés par l'Etat aux collectivités territoriales (cette nouvelle enveloppe normée devrait baisser en moyenne de 0,18% par an entre 2018 et 2022). Toutefois, il convient de noter que le projet de loi de finances (PLF) pour 2020 a été construit avec des hypothèses de croissance inférieures au scénario retenu dans la loi de Programmation des Finances Publiques (LPFP) 2018-2022.

B. La réforme de la fiscalité locale

A la fin de l'année 2017, le Président de la République a annoncé la suppression intégrale de la taxe d'habitation (TH). Dès la loi de finances 2018, une décision relative au dégrèvement graduel de 80% de foyers fiscaux soumis à cet impôt a été prise.

De plus, le projet de loi de finances pour 2020 acte la suppression totale de la taxe d'habitation sur les résidences principales entre 2021 et 2023. Ainsi, 80% des foyers fiscaux les plus modestes ne paieront plus la taxe d'habitation dès 2020. Pour les 20 % des ménages restants, l'allègement sera de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022. En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

Le Gouvernement a précisé la solution pérenne retenue pour remplacer la taxe d'habitation dans le panier fiscal des collectivités territoriales. Pour les intercommunalités, les pertes de recettes de taxe d'habitation seront compensées par l'affectation d'une fraction de TVA. Cette fraction de TVA sera calculée sur la base du produit : valeurs locatives de 2020 x taux de taxe d'habitation de 2017.

Trois éléments majeurs sont ainsi à retenir :

- le lien fiscal de la collectivité avec ses contribuables ménages va être modifié,
- la réforme présente le risque d'absence de levier fiscal et de sensibilité à la croissance pour la collectivité,
- la réforme pourrait avoir un effet majeur sur le calcul de la richesse des collectivités et sur les recettes dont la distribution est fondée sur cette richesse
- à défaut de décisions définitives, le budget 2020 sera construit sur la base du statu quo, en maintenant des prévisions de recettes « classiques ».

C. La revalorisation forfaitaire des bases d'imposition

Depuis 2018, la revalorisation annuelle des valeurs locatives des locaux d'habitation est basée sur l'inflation constatée l'année précédente. Ce taux d'inflation est calculé en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPCH) entre le mois de novembre N-1 et le mois de novembre N-2. En 2019, la revalorisation, définie par ce coefficient, a ainsi été de 2,2 %.

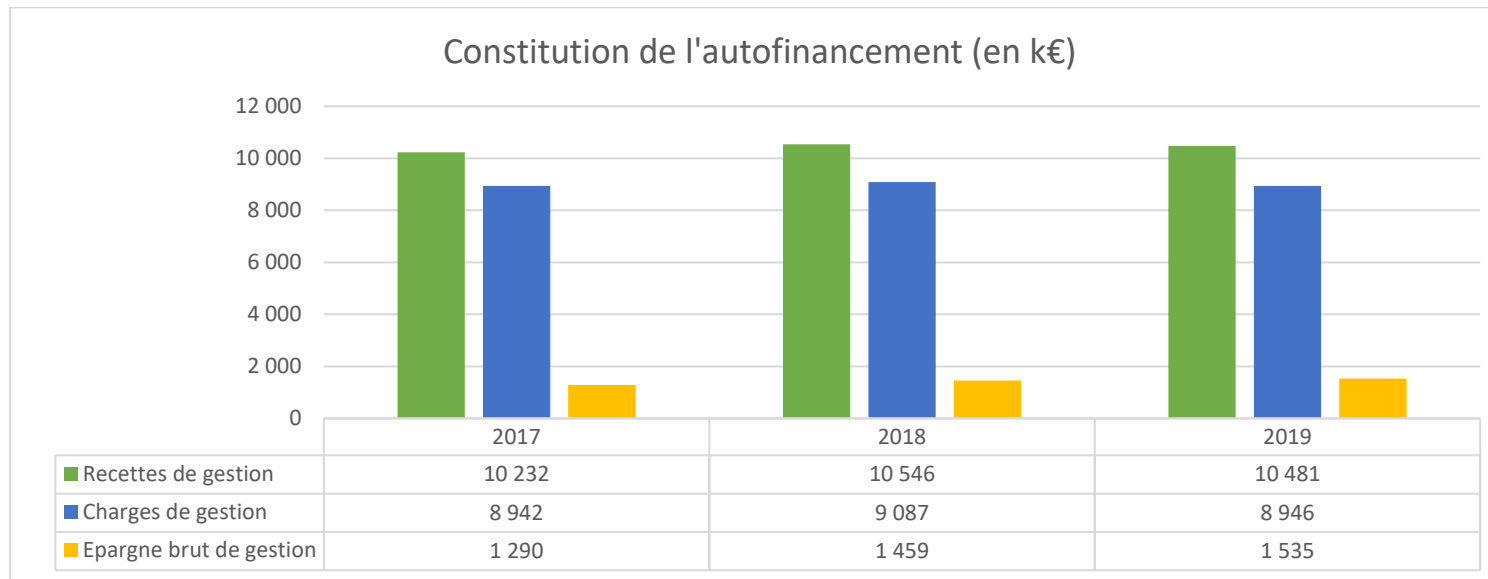
En 2018 et 2019, la suppression progressive de la Taxe d'Habitation s'est faite par voie de dégrèvements, ce qui était sans incidence sur l'évolution de nos ressources.

Pour 2020, le mécanisme de dégrèvements persistera. Concernant le coefficient d'actualisation, le projet de loi de finances prévoyait à l'origine un gel pour les bases de taxe d'habitation des résidences principales. Finalement, cette disposition a été amendée et l'augmentation forfaitaire fixée à 0,9%.



II. Le contexte financier et budgétaire de la Communauté de Communes des Hautes Vosges

1. Les équilibres financiers du budget principal :



Les recettes de gestion représentent les recettes de fonctionnement hors produits de cession

Les dépenses de gestion représentent les dépenses de fonctionnement hors intérêts d'emprunts

L'épargne brute de gestion correspond à la différence entre les recettes de gestion et les dépenses de gestion

- Equilibres financiers du budget principal (en k€)

		2017	2018	2019
A- Epargne de gestion		1398	1560	1628
B- Intérêts de la dette		108	101	93
C- Epargne brute	A-B	1290	1459	1535
D- Remboursement en capital		275	280	286
E- Epargne nette	C-D	1015	1179	1249
F- DEPENSES INVESTISSEMENT		1826	1640	2169
G- RECETTES INVESTISSEMENT		2838	2251	3232
H- BESOIN DE FINANCEMENT	F-G	-1012	-611	-1063
I- Emprunt		2950	2669	3254
Variation du fonds de roulement	I-H + E	4978	4459	5578

2. Etat de la dette

Structure de la dette :

La Communauté de Communes des Hautes Vosges a contracté en 2019 un nouvel emprunt pour les travaux de la fibre optique.

Elle rembourse 19 emprunts sur l'ensemble de ses budgets.

- 18 emprunts à taux fixe
- 1 emprunt à taux variable

La liste détaillée des emprunts est la suivante :

- Emprunt n°63052750481 d'un montant de 100 000€, contracté par la CC des Vallons du Bouchot et du Rupt en 2012, transféré à CC Terre de Granite en 2014, sur 15 ans, auprès du Crédit Agricole, pour les travaux de réaménagement du camping du Mettey à Vagney. Taux fixe : 5.16%.
- Emprunt n°90290222 d'un montant de 300 000€, contracté par la CC des Vallons du Bouchot et du Rupt en 2012, transféré à CC Terre de Granite en 2014, sur 15 ans, auprès de la Caisse d'Epargne, pour les travaux de réaménagement du camping du Mettey à Vagney. Taux fixe : 4.98%.
- Emprunt n°00160 200169 004 04 d'un montant de 200 000€, contracté par la CC des Vallons du Bouchot et du Rupt en 2012, transféré à CC Terre de Granite en 2014, sur 20 ans, auprès du Crédit Mutuel, pour les travaux de réaménagement du camping du Mettey à Vagney. Taux fixe : 5.15%.
- Emprunt n°00160 200169 003 03 d'un montant de 800 000€, contracté par la CC des Vallons du Bouchot et du Rupt en 2012, transféré à CC Terre de Granite en 2014, sur 20 ans, auprès du Crédit Mutuel, pour la construction d'une médiathèque à Vagney. Taux fixe : 5.15%.
- Emprunt n°8528933 d'un montant de 52 000€, contracté par la CC Vallée de la Cleurie en 2009, transféré à CC Terre de Granite en 2014, sur 15 ans, auprès de la Caisse d'Epargne, pour l'aménagement d'un parcours de pêche accessible aux personnes à mobilité réduite à La Forge. Taux fixe 4.29%.
- Emprunt n°63002542263 d'un montant de 102 500€, contracté par le Syndicat Mixte de la Prêle en 2005, transféré à CC Terre de Granite en 2014, sur 15 ans, auprès du Crédit Agricole, pour la construction d'une déchèterie à Le Syndicat. Taux fixe 4.26%.
- Emprunt n°63002402714 d'un montant de 102 500€, contracté par le Syndicat Mixte de la Prêle en 2005, transféré à CC Terre de Granite en 2014, sur 15 ans, auprès du Crédit Agricole, pour la construction d'une déchèterie à Le Syndicat. Taux variable. (0.95% en 2016 .0.80% en 2017 0.65% en 2018)
- Emprunt n°06310 203228 d'un montant de 29 800€, contracté par le Syndicat Mixte de la Prêle en 2007, transféré à CC Terre de Granite en 2014, sur 15 ans, auprès du Crédit Mutuel, pour les travaux d'aménagement de la déchèterie à Le Syndicat. Taux fixe : 4.65%
- Emprunt n°8716617 d'un montant de 107 868€, contracté par la Commune de Vagney en 2010, transféré à CC Terre de Granite en 2015, sur 15 ans, auprès de la Caisse d'Epargne, pour la réfection du mécanisme de translation du toit de la piscine à Vagney. Taux fixe : 2.82%.
- Emprunt n°86290216024 d'un montant de 400 000€, contracté par la CC Terre de Granite en 2016, sur 10 ans, auprès du Crédit Agricole, pour les travaux de restauration d'un cours d'eau. Taux fixe : 0.70%.

- Emprunt n°9253199 d'un montant de 200 000€, contracté par la CC des Lacs et des Hauts Rupts en 2013, transféré à CC Gérardmer-Monts et Vallées en 2014, sur 12 ans, auprès de la Caisse d'Epargne, pour l'Auberge du Relais des bûcherons à Liézey. Taux fixe : 3.02%.
- Emprunt n°63043141822 d'un montant de 1 200 000€, contracté par la CC des Lacs et des Hauts Rupts en 2010, transféré à CC Gérardmer-Monts et Vallées en 2014, sur 15 ans, auprès du Crédit Agricole, pour les garages interco et ZAE du Rain Brice. Taux fixe : 3.23%.
- Emprunt n°18445 d'un montant de 600 000€, contracté par la CC des Lacs et des Hauts Rupts en 2011, transféré à CC Gérardmer-Monts et Vallées en 2014, sur 19 ans et 6 mois, auprès de la Société Générale, pour l'Auberge du Relais des bûcherons à Liézey. Taux fixe 4.7050%.
- Emprunt n°10278 06331 000202059 03 d'un montant de 200 000€, contracté par la CC Gérardmer-Monts et Vallées en 2016, sur 10 ans, auprès du Crédit Mutuel des Hautes Vosges, pour l'acquisition d'un camion benne à ordures ménagères. Taux fixe : 0.90%
- Emprunt n°06331 204289 d'un montant de 300 000€, contracté par la CC de la Haute Moselotte en 2012, sur 15 ans, auprès du Crédit Mutuel des Hautes Vosges, pour l'aménagement de cellules commerciales et artisanales destinées à la location dans le bâtiment industriel de Lansauchamp à Cornimont. Taux fixe : 4.75%.
- Emprunt n°MON280043EUR d'un montant de 120 000€, contracté par la CC de la Haute Moselotte en 2013, sur 12 ans, auprès de la Banque Postale, pour l'aménagement de cellules commerciales et artisanales destinées à la location dans le bâtiment industriel de Lansauchamp à Cornimont. Taux fixe : 3.04%.
- Emprunt n°MON279325EUR d'un montant de 700 000€, contracté par la CC de la Haute Moselotte en 2013, sur 12 ans, auprès de la Banque Postale, pour l'acquisition du site industriel de la Medelle à Saulxures sur Moselotte. Taux fixe : 3.47%.
- Emprunt n°VIL2010-02 d'un montant de 135 978.43€ de capital restant dû au 01/01/2017, transféré par la ville de Gérardmer en 2017, sur 12 ans, pour le transfert de l'aire d'accueil des Gens du Voyage.
- Emprunt n°5803370 d'un montant de 871 200.00€ contracté par la CC des Hautes Vosges (CCHV) en 2019, sur 15 ans, auprès de la Caisse d'Epargne, pour financer la participation de la CCHV aux travaux de la fibre optique sur le territoire intercommunal. Taux fixe : 0.56%.

Annuité de la dette



BUDGETS	Objet	2020			
		Capital restant dû	Amortissements	Intérêts	Liquidité nécessaire
BUDGET PRINCIPAL	Camping	58 447,83	6 731,61	2 858,19	9 589,80
		177 524,38	20 039,79	8 470,33	28 510,12
		147 514,81	8 645,90	7 431,82	16 077,72
	Médiathèque	590 059,30	34 583,61	29 727,27	64 310,88
	Parcours de pêche	19 217,57	3 957,46	761,34	4 718,80
	Piscine	48 660,24	7 551,17	1 292,83	8 844,00
	Cours d'eau	282 923,44	39 574,58	1 876,74	41 451,32
	Aménagement garage + ZAE Le Tholy	460 000,00	80 000,00	13 889,00	93 889,00
	Achat BOM	141 870,06	19 726,47	1 276,83	21 003,30
	Médelle	356 938,02	59 956,66	11 611,18	71 567,84
	Aire d'accueil GDV	99 717,79	12 086,88	3 727,02	15 813,90
Fibre	871 200,00	58 080,00	4 756,75	62 836,75	
BA OM	Déchèterie	6 833,38	6 833,38	291,1	7 124,48
		7 934,23	7 934,23	47,61	7 981,84
		7 684,92	2 446,13	357,04	2 803,17
BA RELAIS DES BUCHERONS	Travaux	108 902,27	16 827,56	3 288,85	20 116,41
		410 377,72	28 344,77	18 851,59	47 196,36
BA LANSAUCHAMP	Aménagement cellules	176 287,14	20 057,81	8 019,87	28 077,68
		62 940,54	10 174,05	1 798,15	11 972,20
TOTAL TOUS BUDGETS CONFONDUS		4 045 033,64	443 552,06	120 333,51	563 885,57

Encours de la dette

Objet du prêt	2020		2021		2022		2023		2024		2025		2026		2027	
	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
Benne OM	19 726,47	1 276,83	19 904,01	1 099,29	20 083,15	920,16	20 263,90	739,41	20 446,27	554,03	20 630,29	373,02	20 815,96	187,34		
Aménagement déchèterie	2 446,13	357,35	2 559,88	243,60	2 678,91	124,57										
Travaux déchèterie	6 833,38	291,10														
Travaux déchèterie	7 930,51	75,65														
Parcours de pêche	3 957,46	761,34	4 130,00	588,80	4 310,04	408,76	4 497,93	220,87	2 322,14	37,26						
Piscine	7 551,17	1 292,83	7 766,38	1 077,62	7 987,70	856,30	8 215,35	628,65	8 449,49	394,51	8 690,15	153,85				
Médiathèque	34 583,61	27 027,27	36 399,34	27 911,54	38 310,43	26 000,45	40 321,85	23 989,03	42 438,87	21 872,01	44 677,05	19 940,83	47 012,21	17 298,67	49 480,50	14 830,38
Camping	8 645,90	7 431,82	9 099,83	6 977,89	9 577,60	6 500,12	10 080,47	6 060,61	10 609,72	5 468,00	10 166,77	4 910,95	11 753,05	4 324,67	12 370,13	3 708,59
Camping	6 731,61	2 858,19	7 087,30	2 502,50	7 461,77	2 128,03	7 856,04	1 733,76	8 271,13	1 318,67	8 708,20	881,60	9 168,27	421,53	3 163,51	34,09
Camping	20 039,79	8 470,33	21 056,56	7 453,56	22 124,92	6 385,20	23 247,50	5 262,62	24 427,02	4 083,10	25 666,39	2 843,73	26 968,65	1 541,47	13 993,56	261,50
Relais des Bûcherons	16 827,56	3 288,85	17 335,75	2 780,66	17 859,29	2 257,12	18 398,64	1 717,77	18 954,28	1 162,13	19 526,75	589,71				
Relais des Bûcherons	28 344,77	18 851,59	29 742,10	17 454,26	31 166,34	16 030,02	32 658,80	14 537,56	34 194,94	13 001,42	35 860,20	11 336,16	37 577,11	9 618,95	39 376,88	7 818,48
Garage ZAE	80 000,00	13 889,00	80 000,00	11 305,00	80 000,00	8 721,00	80 000,00	6 137,00	80 000,00	3 553,00	60 000,00	969,00				
La Médelle	59 956,66	11 611,18	62 064,39	9 503,45	64 246,22	7 321,62	66 504,73	5 063,12	68 842,65	2 725,19	35 323,38	460,31				
Cours d'eau	39 574,58	1 876,74	39 852,34	1 598,98	40 132,04	1 319,26	40 413,70	1 037,62	40 697,33	753,99	40 982,97	468,35	41 270,48	180,70		
Lansauchamp	10 174,05	1 798,15	10 486,88	1 485,32	10 809,34	1 162,86	11 141,72	830,48	11 484,31	487,89	8 844,24	134,77				
Lansauchamp	20 057,81	8 019,87	21 027,65	7 050,03	22 044,40	6 033,28	23 110,32	4 967,36	24 227,76	3 849,92	25 399,24	2 678,44	26 627,37	1 450,31	13 792,59	246,17
Aire d'accueil	12 086,88	3 727,02	12 086,88	3 248,69	12 086,88	2 770,36	12 086,88	2 292,04	12 086,88	1 813,70	12 086,88	1 335,38	12 086,88	857,04	12 086,88	378,72
Travaux fibre optique	58 080,00	4 756,75	58 080,00	4 431,50	58 080,00	4 106,26	58 080,00	3 781,01	58 080,00	3 455,76	58 080,00	3 130,51	58 080,00	2 805,26	58 080,00	2 480,02
Total	443 548,34	117 661,86	438 679,29	106 712,69	448 959,03	88 939,11	456 877,83	78 998,91	465 532,79	64 530,58	414 642,51	50 206,61	291 359,98	38 685,94	202 344,05	29 757,95
		561 210,20		545 391,98		537 898,14		535 876,74		530 063,37		464 849,12		330 045,92		232 102,00

Objet du prêt	2028		2029		2030		2031		2032		2033		2034	
	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
Benne OM														
Aménagement déchèterie														
Travaux déchèterie														
Travaux déchèterie														
Parcours de pêche														
Piscine														
Médiathèque	52 078,38	12 232,50	54 812,66	9 498,22	57 690,50	6 620,38	60 719,43	3 591,45	31 544,47	610,50				
Camping	13 019,60	3 058,12	13 703,17	2 374,55	14 422,63	1 655,09	15 179,87	897,85	7 886,04	152,62				
Camping														
Camping														
Relais des Bûcherons														
Relais des Bûcherons	41 249,48	5 946,88	43 237,81	3 958,55	45 278,32	1 888,04	11 660,67	138,42						
Garage ZAE														
La Médelle														
Cours d'eau														
Lansauchamp														
Lansauchamp														
Aire d'accueil	3 022,75	19,95												
Travaux fibre optique	58 080,00	2 154,77	58 080,00	1 829,52	58 080,00	1 504,27	58 080,00	1 179,02	58 080,00	853,78	58 080,00	528,53	58 080,00	203,28
Total	167 450,21	23 412,22	169 833,64	17 660,84	175 471,45	11 667,78	145 639,97	5 806,74	97 510,51	1 616,90	58 080,00	528,53	58 080,00	203,28
		190 862,43	187 494,48		187 139,23		151 446,71		99 127,41		58 608,53			58 283,28

Capacité de désendettement (en k€) : €)

	2017	2018	2019
Epargne de gestion	1398	1560	1628
Charges financières	108	101	93
Epargne brute de gestion	1398-108 = 1290	1560-101 = 1459	1628-93 = 1535

Encours dette Budget principal	2950	2669	3 254
Capacité de désendettement (années)	$2950/1290 = 2.29$	$2669/1459 = 1,83$	$3254/1535 = 2,12$
Epargne de gestion BA	887	788	882
Charges financières BA	43	39	36
Epargne brute de gestion BA	$887-43 = 844$	$788-39 = 749$	$882-36=846$
Encours dette BA	957	870	781
Capacité agrégée de désendettement (années)	$[957/(1290+844)]+2.29 = 2,74$	$[870/(1459+749)]+1,83 = 2,22$	$[781/(1535+846)]+2,12 = 2,45$

III. Les orientations budgétaires 2020

Les orientations budgétaires 2020 pourraient s'appuyer sur les trois objectifs suivants :

- Conforter les marges de manœuvre de la CCHV
- Garantir les équilibres financiers
- Poursuite la politique d'investissements pour le territoire (développement économique, environnement, déchets) en intégrant l'éventualité d'une scission

1. Les recettes de fonctionnement :

Le tableau, ci-après, présente les recettes réelles de fonctionnement du compte administratif 2017 au compte administratif 2019:

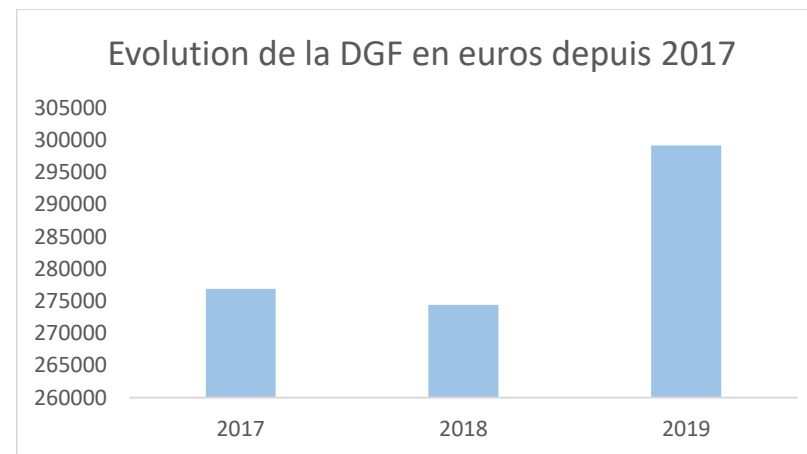
Recettes	CA 2017	CA 2018	CA 2019
C 70 Produits des services domaine et vente	970 655 €	1 263 197 €	1 360 703 €
C73 Impôts et taxes	5 778 855 €	6 146 668 €	6 309 059 €
C74 Dotations et participations	1 651 409 €	1 600 735 €	1 491 487 €
C75 Autres produits de gestion courante	79 724 €	94 316 €	92 198 €
C77 Produits exceptionnels	65 061 €	24 261 €	36 732 €
Total	8 545 704 €	9 129 177 €	9 290 179 €

a) **Les dotations de l'Etat**

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) :

La dotation globale de fonctionnement 2019 a progressé par rapport à 2018 et 2017.

Année	DGF en €	(DGF n) – (DGF n-1)	% de baisse n – (n-1)
2017	276 896		
2018	274 433	-2 463	-0,89%
2019	299 206	+ 24 773	9,03%



Le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) :

Année	FPIC CCHV en €
2017	297 338
2018	255 314
2019	245 981

L'analyse de la répartition de droit commun révèle qu'entre 2017 et 2018 :

- l'ensemble intercommunal a perdu 8 254.00 €,
- les communes ont gagné 33 770 € (passage de 862 158.00 € en 2017 à 895 928.00 € en 2018). La communauté de communes est passée de 297 338.00 € à 255 314.00 €.

Entre 2018 à 2019 :

- l'ensemble intercommunal a perdu 23 834.00€,
- les communes ont perdu 14 501.00 € (passage de 895 928.00 € en 2018 à 881 427 € en 2019).
- La communauté de communes est passée de 255 314.00 € à 245 981.00 €.

Entre 2017 à 2019 :

- l'ensemble intercommunal a perdu 32 088.00 €,
- les communes ont gagné 19 269.00 €
- la communauté de communes a perdu 51 357.00 €

b) La fiscalité (évolution des bases et des taux)

Compte-tenu des baisses successives des dotations de l'Etat, la fiscalité locale qui représente environ 23 % des recettes de fonctionnement reste un des seuls leviers à disposition pour maintenir un niveau de recettes de fonctionnement de nature à financer les actions de la Communauté de Communes des Hautes Vosges.

Un lissage des taux sur 12 ans a été choisi en 2017, afin de rattraper progressivement les différences de taux des trois anciennes collectivités et atteindre en 2029 les taux suivants :

Taxe d'habitation	2.67 %
Taxe Foncier Bâti	1.67 %
Taxe Foncier Non Bâti	3.61 %
CFE	2.12 %
CFE de Zone	22.30 %

En 2020, il n'est pas prévu de revoir le rythme du lissage des taux.

c) Les produits des services

Service de portage de repas :

Les tarifs « Portage de repas » demeurent inchangés depuis 2012.

Revenu brut global par personne	Tarifs
Egal ou supérieur à 1310.01 €	10.90 €
Compris entre 1110.01 € et 1310 €	10.58 €
Compris entre 960.01 € et 1110 €	9.95 €
Compris entre 860.01 € et 960 €	9.35 €
Compris entre 680.01 € et 860 €	7.70 €
Inférieur ou égal à 680 €	6.47 €

Année	Recettes de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Résultat
2017	378 206,32 €	409 120,38 €	- 30 914,06 €
2018	365 022,23 €	413 780,06 €	- 48 757,83 €
2019	362 007,16 €	419 653,24 €	-57 646.08 €

Chalet de la pêche :

Location du Chalet : 55 € par jour.

Accès aux toilettes payant : 0.20 € /accès

Année	Recettes de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Résultat
2017	436,96 €	2 545.52 € dont 1236.86 € d'intérêts d'emprunt	- 2 108.56€
2018	398,10 €	2 271,31 € dont 1085.06 € d'intérêts d'emprunt	- 1 873.21 €
2019	5 343,00 Dont 4958€ de rbst dommage portique	1 460,43 € dont 926.65 € d'intérêts d'emprunt	+ 3882,57 €

Aire d'accueil des gens du voyage :

Désignation	Tarifs
Droit de stationnement par jour et par caravane	1.80 €
Avance pour fluide	20 €
m3 d'eau	2.60 €
Electricité (prix KW/H) été	0.15 €
Electricité (prix KW/H) été	0.30 €
Caution par emplacement	100 €

Année	Recettes de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Résultat
2017	16 816,68 €	22 676,56 € dont 5162.01 € d'intérêts d'emprunt	- 5 859,88 €
2018	12 855,06 €	21 031,63 € dont 4683.68€ d'intérêts d'emprunt	- 8 176,57 €
2019	12 464,50 €	21 225,46 € dont 4205.36€ d'intérêts d'emprunt	- 8 760,96 €

Transport :

- Prix du trajet : 1 €
- Carnet de 12 tickets : 10 €

Année	Recettes de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Résultat
2017	11 574,19 € (*)	26 317,96 €	- 14 743,66 €
2018	28 173,10 € (**)	24 808,43 €	+ 3 364,67 €
2019	42 906,51 € (***)	39 609.88 €	+ 3 296,63 €

(*) Dont subvention du département (6917.00 euros) et de la région (3200.00 euros), **recettes de vente des tickets (1457.19).**

(**) Dont aide du budget principal au fonctionnement de 18779.82 euros et report résultat 2017 de 7624.18, **recettes de vente des tickets (1794.10).**

(***)Dont aide du budget principal au fonctionnement de 38000.00 euros et report résultat 2018 de 3364,67 **recettes de vente des tickets (1519.73).**

Piscine intercommunale :

TARIFS 2016	TARIF PUBLIC	CARTE RÉSIDENT
ENTRÉES INDIVIDUELLES OU GROUPES SANS ACTIVITÉ		
Enfant moins de 4 ans	Gratuit	Gratuit
Enfant moins 18 ans	3,70 €	2,20 €
Abonnement piscine enfant - 12 entrées	37,00 €	22,00 €
Adulte	5,00 €	3,00 €
Abonnement piscine adulte - 12 entrées	50,00 €	30,00 €
Groupe (à partir de 20 personnes)	3,50 €	2,00 €
SAUNA ET SPA (entrée piscine incluse)		
SAUNA - séance	8,90 €	5,30 €
SAUNA - abonnement 6 séances	44,50 €	26,50 €
SPA - séance	8,00 €	4,80 €
SPA - abonnement 6 séances	40,00 €	24,00 €
ACTIVITÉS (entrée piscine incluse)		
AQUAGYM - séance de 45 minutes avec coach	10,50 €	6,30 €
AQUABIKE - séance de 45 minutes avec coach	12,60 €	7,50 €
AQUAGYM - abonnement 12 séances	105,00 €	63,00 €
AQUABIKE - abonnement 12 séances	126,00 €	75,00 €
AQUATRaining - séance de 45 minutes avec coach	14,00 €	8,50 €
AQUATRaining - abonnement 12 séances	140,00 €	85,00 €
AQUABIKE - location 30 minutes	11,70 €	7,00 €
AQUABIKE - abonnement 12 locations	117,00 €	70,00 €
COURS ET LEÇONS (entrée piscine incluse)		
Leçon particulière - séance de 30 minutes	20,00 €	12,00 €
Leçon particulière - abonnement 12 séances	200,00 €	120,00 €
Cours collectif enfant - séance 1 heure	10,00 €	6,00 €
Cours collectif enfant - abonnement 6 séances	50,00 €	30,00 €
Cours collectif adulte - séance 1 heure	11,30 €	6,80 €
Cours collectif adulte - abonnement 6 séances	56,50 €	34,00 €
SUPPLÉMENTS APRÈS ENCAISSEMENT ENTRÉE		
Sauna - séance	3,90 €	2,30 €
Spa - séance	3,00 €	1,80 €
Aquabike - séance	6,70 €	4,00 €

Année	Recettes de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Résultat
2017	122 287,05€	362 451,24€ dont 1903.32€ d'intérêts d'emprunt	- 240 164,19 €
2018	132 615,83 €	405 860,35 € dont 1705.52€ d'intérêts d'emprunt	- 273 244,52 €
2019	144 802,82 €	423 784,16 € dont 1502.08€ d'intérêts d'emprunt	- 278 981,34 €

Médiathèque intercommunale :

- gratuit pour les habitants de la CCHV,
- gratuit pour les personnes travaillant sur le territoire de la CCHV et habitant en dehors
- gratuit pour les touristes en séjour sur le territoire
- 20 euros pour les habitants « adultes » hors CCHV
- 10 euros pour les habitants « enfants » hors CCHV
- Tarif désherbage 2019 de l'ensemble des collections
 - Livres de poches, bandes dessinées : 1€
 - Romans grand format, documentaires : 1,50 €
 - Beaux livres : 2 ou 3 € (selon prix initial)
 - CD musique : 1 €
 - DVD : 2 €

Année	Recettes de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Résultat
2017	46 086,34 €	218 370,58 € dont 34 648.91€ d'intérêts d'emprunt	- 172 284,24 €
2018	37 163,65 € Dont 18 867 € rbst maladie LD 2018	257 628,80 € dont 33 091.56€ d'intérêts d'emprunt	- 220 465,15 €
2019	60 740,15 € Dont 47 046 € rbst maladie LD 2018-2019 + 9252 € rbst ouvrage	284 941,82 € dont 31 452.45€ d'intérêts d'emprunt	- 224 201,67 €

Cinéma intercommunal :

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE L'ENTR'ACTES		
	Habitants et association de la CCHV	Habitants et associations extérieurs à la CCHV
	1 location gratuite par an et par association	
Manifestation à entrées gratuites avec chauffage (4 heures)	151.00 €	226.00 €
Par heure supplémentaire	12.00 €	16.70 €
Manifestation à entrées gratuites sans chauffage (4 heures)	88.00 €	132.00 €
Par heure supplémentaire	7.50 €	11.10 €
Manifestation à but lucratif avec chauffage (4 heures)	187.00 €	280.00 €
Par heure supplémentaire	23.00 €	34.00 €
Manifestation à but lucratif sans chauffage (4 heures)	126.00 €	189.00 €
Par heure supplémentaire	15.10 €	22.50 €

Année	Recettes de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Résultat
2017	10 588,45€	56 185,95 €	- 45 597,50 €
2018	10 582,15 €	55 186,02 €	- 44 603,87 €
2019	7 551.03 €	53 804,10 €	- 46 252,98 €

2. Les dépenses de fonctionnement :

Le tableau ci-après présente les dépenses réelles de fonctionnement du compte administratif 2017 au compte administratif 2019 au budget principal :

Dépenses	CA 2017	CA 2018	CA 2019
C11 Charges de gestion courante	3 612 525 €	3 837 685 €	3 683 362 €
C12 Charges de personnel	2 761 302 €	3 003 247 €	3 083 217 €
014 Atténuation de produits	220 210 €	220 210 €	220 210 €
C65 Autres charges de gestion courante	1 714 342 €	1 321 974 €	1 366 802 €
C66 Charges financières	107 762 €	101 121 €	93 782 €
C67 Charges exceptionnelles	0 €	13 016 €	7 465 €
Total	8 416 141 €	8 497 253 €	8 454 838€

De 2017 à 2018, les dépenses de fonctionnement ont progressées d'un peu moins de 1% (81 112 euros).

De 2018 à 2019, les dépenses de fonctionnement ont diminué de 0.5% (-42 415 euros).

a) **Structure et évolution des dépenses de personnel :**

- Structure des effectifs :

La communauté de communes des Hautes Vosges emploie des agents publics et des agents de droit privé pour assurer l'ensemble de ses missions

	2019
Fonctionnaires titulaires /stagiaires	67
Agents contractuels permanents	7
Agents en CAE/CUI/PEC	1
Agents en contrat avenir	0
Agents en CDDI	7
TOTAL	82

Pour les emplois permanents, la structure détaillée selon la filière est la suivante :

Filières professionnelles	2019
Administrative	24
Technique	40
Sociale	2
Culturelle	4
Sportive	3
Animation	1
TOTAL	74

Emplois non permanents :

Filières professionnelles	2019
Administrative	4
Technique	3
Sociale	0
Culturelle	1
Sportive	0
Animation	0
TOTAL	8

- Evolution prévisionnelle et exécution des dépenses de personnel

Répartition par fonction	2019 Dépenses réelles	2019 Recettes réelles
Administration générale	477 840€	2605
Information / Communication	40 632 €	
Cinéma	35 605€	
Médiathèque	195 075 €	
Action culturelle	7167 €	
Piscine	276 018 €	
Portage de repas	107 312 €	
RAM	116 228 €	
Chantier d'insertion	161 542 €	129 364 €
LAEP	8 677 €	
Collecte et traitement OM	881 985 €	
Transport	35 293 €	
SIG	34 878 €	
Déchèteries	507 875 €	6252 €
Paysage	93 715 €	
Plan Climat	17 515 €	
Interventions économiques	64 630 €	
TOTAL	3 061 987 €	138 221 €

Les charges de personnel en 2020 seront impactées par :

- la poursuite de l'augmentation des cotisations de retraites pour les agents titulaires (part salariale égale à 11.10% contre 10.83% en 2019 – la part patronale reste égale à 30.65% en 2020 comme en 2019).
- l'application des mesures liées au PPCR à compter du 01/01/2020 (reclassement indiciaire pour une majorité d'agents) correspondant à un montant estimé à 6593.00 €, part patronale comprise.
- les perspectives internes liées aux agents titulaires
 - enveloppe prévisionnelle relative aux avancements d'échelon : 6 600 €, part employeur comprise,

- enveloppe prévisionnelle relative aux avancements de grade, à la promotion interne et aux nominations suite à concours : 9.800 €, part employeur comprise.

Création de postes : il est prévu en 2020, une création de poste pour régulariser la situation d'un agent recruté en Septembre 2019, pour surcroît d'activité et qui poursuivra ses missions en qualité de chef de pôle « Services à la population ».

Prestation de services : la communauté de communes recourra à la prestation de services pour assurer de nouvelles missions au sein du pôle « Ordures Ménagères », notamment pour assurer les missions d'agent de prévention. La mise à disposition d'un agent recruté par EVODIA est engagée.

- Evolution du temps de travail

Le temps de travail est de 1607 h pour un agent à temps complet.

b) Les indemnités des élus

2017	137 886 €
2018	142 000 €
2019	148 000 €

Montant des indemnités versées aux Présidents et Vice-Présidents en 2017,2018 et 2019.

c) Les subventions versées

En 2019, la communauté de communes a versé 78 665 euros sous forme de subventions à 23 associations

En 2018, la communauté de communes a versé 65 861 euros sous forme de subventions à 24 associations

En 2017, la communauté de communes avait versé 72 531 euros sous forme de subventions à 28 associations

d) Synthèse de la section de fonctionnement

Chapitres	Libellé	BP 2017	CA 2017	BP 2018	CA 2018	Evolution CA 2018/2017 en %	BP 2019	CA 2019	Evolution CA 2019/2018 en %	
11	Charges à caractère général	3 865 196 €	3 612 525 €	4 068 288 €	3 837 685 €	6%	3 958 624 €	3 683 362 €	-4%	
12	Charges de personnel	3 080 131 €	2 761 302 €	3 156 308 €	3 003 247 €	9%	3 258 243 €	3 083 217 €	3%	
14	Atténuations de produits	220 210 €	220 210 €	250 000 €	220 210 €	0%	220 210 €	220 210 €	0%	
23	Virement section investissement			210 726 €	0 €		377 732 €	0 €		
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	640 800 €	640 677 €	609 310 €	690 720 €	8%	582 540 €	584 488 €	-26%	
65	Autres charges de gestion courante	1 896 837 €	1 714 342 €	1 737 752 €	1 321 974 €	-23%	1 859 299 €	1 366 802 €	4%	
66	Charges financières	111 419 €	107 762 €	103 799 €	101 121 €	-6%	93 782 €	93 782 €	-8%	
67	Charges exceptionnelles	7 000 €		27 550 €	13 016 €		9 000 €	7 465 €	-43%	
	TOTAL DES DEPENSES	9 821 593 €	9 056 818€	10 163 733 €	9 187 973 €	1%	10 359 430 €	9 039 326 €	-2%	-1% si abstraction du chapitre 42
2	Résultat d'exploitation reporté	1 174 649 €	1 174 649 €	1 168 749 €	1 168 749 €	-1%	965 569 €	965 569 €	-17%	
13	Atténuations de charges	60 000 €	360 498 €	26 000 €	99 353 €	-72%	7 000 €	150 502 €	51%	
42	Opération d'ordre de transfert entre sections	148 101 €	144 716 €	85 300 €	155 534 €	7%	77 400 €	77 781 €	-50%	
70	Produits des services	1 202 636 €	970 655 €	1 174 391 €	1 263 197 €	30%	1 258 793 €	1 360 703 €	8%	
73	Impôts et taxes	5 465 739 €	5 778 855 €	5 892 761 €	6 146 668 €	6%	6 517 909 €	6 309 059 €	3%	
74	Dotations, subventions	1 740 182 €	1 651 409 €	1 784 497 €	1 600 735 €	-3%	1 455 346 €	1 491 487 €	-7%	

75	Autres produits de gestion courante	62 914 €	79 724 €	87 034 €	94 316 €	18%	88 503 €	92 198 €	-2%	
77	Produits exceptionnels	33 797 €	65 061 €	5 000 €	24 261 €	-63%	18 910 €	36 732 €	51%	
	TOTAL DES RECETTES	9 888 018 €	10 225 567 €	10 223 732 €	10 552 813 €	3%	10 389 430 €	10 484 031 €	-1%	0% si abstraction chapitre 42
	SOLDE	66 425 euros	1 168 749 €	59 999 €	1 364 840 €	17%	30 000 €	1 444 705 €	6%	

NOTA : les virements à la section d'investissement et les dépenses imprévues ne sont pas intégrés.

Synthèse de la section d'investissement

Chapitres	Libellé	BP 2017	CA 2017	BP 2018	CA 2018	Evolution CA 2018/2017 en %	BP 2019	CA 2019	Evolution CA 2019/2018 en %
13	Subventions d'investissement reçues à reverser	0 €	0 €	20 000 €	0 €		20 000 €	20 000 €	
16	Emprunts et dettes assimilés	274 639 €	274 639 €	280 462 €	280 462 €	2%	294 430 €	286 530 €	2%
20	Immobilisations incorporelles	1 162 912 €	465 506 €	661 816 €	224 504 €	-52%	1 194 304 €	800 440 €	257%
21	Immobilisations corporelles	1 680 531 €	614 963 €	1 433 272 €	177 253 €	-71%	1 127 215 €	269 937 €	52%
23	Immobilisations en cours	1 062 186 €	301 772 €	3 934 962 €	366 061 €	21%	1 342 910 €	174 625 €	-48%
26	Participations et créances ratt.à des particip.	0 €	0 €	20 €	15 €		19 €	0 €	
45	Comptabilité distincte de rattachée	1 448 000 €	23 994 €	1 198 900 €	436 168 €	1718%	568 064 €	539 423 €	24%

040	Opération d'ordre de transfert entre sections Plus ou moins values sur cession opérations cession	148 101 €	144 716 €	85 300 €	155 534 €	7%	79 886 €	77 781 €	-50%	
	TOTAL DES DEPENSES	5 776 369 €	1 825 590 €	7 614 732 €	1 639 997 €	-10%	4 823 353 €	2 168 736 €	32%	41% si abstraction du chapitre 40
10	Dotations, fonds divers et réserves (fctva)	630 511 €	143 325 €	930 072 €	99 960 €	-30%	839 710 €	480 681 €	381%	
13	Subventions d'investissement reçues	1 220 291 €	365 202 €	2 645 330 €	252 733 €	-31%	1 411 060 €	458 845 €	82%	
16	Emprunts et dettes assimilés	420 000 €	0 €	1 263 096 €	0 €		374 240 €	871 200 €		
27	Autres immobilisations financières	3 000 €	3 000 €	0 €	3 000 €	0%	3 000 €	3 000 €		
45	Comptabilité distincte rattachée	1 471 696 €	246 836 €	990 661 €	192 047 €	-22%	618 802 €	234 135 €	22%	
001	Excédent d'investissement reporté	1 439 368 €	1 439 368 €	1 012 818 €	1 012 818 €	-30%	611 283 €	611 283 €	-40%	
040	Opération d'ordre de transfert entre sections plus ou moins values sur cession opérations cession	640 800 €	640 677 €	609 310 €	690 720 €	8%	585 026 €	584 488 €	-15%	
	TOTAL DES RECETTES	5 825 666 €	2 838 408 €	7 451 287 €	2 251 278 €	-21%	4 443 121 €	3 243 632 €	44%	15% si abstraction chapitre 40 et verst emprunt fibre
	Recettes-dépenses	49 297,00 €	1 012 818,00 €	-163 445,00 €	611 281,00 €	-40%	-380 232 €	1 074 896 €	76%	

NOTA : Les virements à la section d'investissement et les dépenses imprévues ne sont pas intégrés

COMMISSION DECHETS

COLLECTE OM	Principaux projets d'investissements 2020
	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de conteneurs semi-enterrés : 200 000 € TTC - Remplacement d'une benne à ordures ménagères (devis signé en novembre 2019) - Etude d'harmonisation et d'optimisation du service public des gestions des déchets - Achats bac OM de remplacement (10 000 € HT)
DECHETERIES	Principaux projets d'investissements 2020
	<ul style="list-style-type: none"> - Marché de maîtrise d'œuvre de la réhabilitation de la déchèterie/transit de Gérardmer : 200 000 € - Achats de transpalettes (3 x 1500 €) - Compacteur carton La Bresse (100 000 € HT) - Caisson supplémentaire déchèterie Le Syndicat (6 000 € HT)
PAV	Principaux projets d'investissements 2020
	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de conteneurs sélectifs : préparation à l'extension des consignes de tri des plastiques et développement de sites : 50 000 € HT
PLATE-FORME DE COMPOSTAGE / RECYCLERIE	Principaux projets d'investissements 2020
	<ul style="list-style-type: none"> - RAS

COMMISSION SERVICES A LA POPULATION

RAM	Principaux projets d'investissements 2020
	<ul style="list-style-type: none"> - Matériel de bureau (ordinateur, chaise, téléphone portable, diables) - Matériel d'animation <p>Total : 2789 € TTC</p>

LAPE	Principaux projets d'investissements 2020
	- RAS

PORTAGE DE REPAS	Principaux projets d'investissements 2020
	- GPS (4000 €) - Mobilier : vestiaires + tableau (2100 € HT)

TRANSPORT	Principaux projets d'investissements 2020
	- Achat minibus (9 places) : 27 000 € (vente minibus 17 places) - GPS (2000 €)

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	Principaux projets d'investissements 2020
	- Travaux divers pour l'amélioration du site (2 000 €)

COMMISSION SPORTS, LOISIRS, CULTURE

PISCINE	Principaux projets d'investissements 2020
	- Automatisation chloration spa + réparations sous le bassin : 16 000 € - Matériel pédagogique (3000 €) - Matériel informatique (3500 €)

CINEMA	Principaux projets d'investissements 2020
	- Etude réhabilitation + portage de la compétence (25 000 €) - Travaux divers de mise aux normes (40 000 €)

MEDIATHEQUE	Principaux projets d'investissements 2020
	- Livres, CD, DVD (25 000 €) - Amélioration conditions d'accueil (climatisation) (35 000 € TTC) - Mobilier (3000 €)

	- Matériel informatique (5500 €)
--	----------------------------------

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT

PLAN PAYSAGE	Principaux projets d'investissements 2020 <ul style="list-style-type: none"> - Etude plan paysage (156 000 €) - Aménagement Massif du Fossard (80 000 €) - Protocole Habiter Mieux 2019 (20 000 €)
---------------------	--

SIG	Principaux projets d'investissements 2020 <ul style="list-style-type: none"> - RAS
------------	--

ENVIRONNEMENT	Principaux projets d'investissements 2020 <ul style="list-style-type: none"> - Pack Cadastre (1200.00 € HT) - Restauration de la Cleurie et de ses affluents (15 000 € autorisations environnementales ; 20 000 € maîtrise d'œuvre) - Restauration de la Haute Moselotte et de ses affluents (20 000 € autorisations environnementales ; 27 000 € maîtrise d'œuvre ; 70 000 € travaux) - Restauration du Naufaing (30 000 € maîtrise d'œuvre ;12 000 € études géotechniques) - Restauration de la Vologne et de ses affluents (25 000 € travaux) - Elaboration PCAET (65 000 €) - Achat camionnette chantier d'insertion (25 000 €).
----------------------	---

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Principaux projets d'investissements 2020 <ul style="list-style-type: none"> - Fibre (580 800 €)
----------------------------------	--

ECONOMIE	Principaux projets d'investissements 2020 <ul style="list-style-type: none"> - SIL : marché de travaux communes GERARDMER, XONRUPT, GRANGES, LE VALTIN, CHAMPDRAY, TENDON, LE THOLY, REHAUPAL, LIEZEY (195 000 € TTC)
-----------------	---



- SIL : finalisation des travaux sur les communes de VAGNEY, SAPOIS, GERBAMONT, BASSE SUR LE RUPT, ROCHESSON, CLEURIE, LA FORGE, LE SYNDICAT : (204000 € TTC)
- Lansauchamp : réfection ex menuiserie MMS (porte et toiture) (34 000 € TTC), installation de 2 totems (6000 € TTC) + portique (900 € TTC)

COMMISSION TOURISME

TOURISME	Principaux projets d'investissements 2020
	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux d'aménagement intérieur BIT Vagney (travaux + maîtrise d'œuvre) (60 000 € HT) - Camping : création emplacements manquants (28 000 €)

COMMISSION COMMUNICATION

COMMUNICATION	Principaux projets d'investissements 2020
	<ul style="list-style-type: none"> - Création extranet (768 € TTC) - Matériel de communication itinérant (pupitre sonorisé) (900 € TTC) - Matériel informatique et vidéo (650 € TTC)

COMMISSION FINANCES

FINANCES/MARCHES PUBLICS	Principaux projets d'investissements 2020
	<ul style="list-style-type: none"> - RAS

ADMINISTRATION GENERALE

HYGIENE, RISQUES ET SECURITE	Principaux projets d'investissements 2020
	<ul style="list-style-type: none"> - Défibrillateurs (3900 € HT) - Diagnostic Risques psychosociaux (6000 € HT) - Chaises bureau, casiers, ventilateurs, marche pieds,... (8 000 €) - Etude d'incidence scission (30 000 €)